

Fiche « Santé et sécurité au travail » RECTORAT

Relevé d'observations

Année scolaire 2023-2024

Informations générales :

Service :

Responsable de la structure : Hélène INSEL

Le registre de santé et de sécurité doit être mis à la disposition de **tous les agents et usagers** afin de pouvoir consigner toutes les observations et suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. Tout agent (ou usager) peut inscrire toutes les observations et toutes les suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

Assistant de prévention chargé du suivi du registre : Alain MONIN

Nom du chef de service :

Signalement de la situation

Nom et prénom de l'agent ou de l'utilisateur :

Usager

Personnel établissement

Fonction :

Mail professionnel de l'agent ou de l'utilisateur :

Date, heure et lieu des faits :

Faits à signaler :

Suggestions éventuelles relatives à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail

Date :

RECTORAT

Date de prise de connaissance de la fiche :

Fonction	Observations éventuelles / Suggestions relatives à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail / Solutions apportées en interne (à préciser)	Suites données <i>(selon la nature de la situation, transmission à l'institution propriétaire et dans tous les cas : RECTORAT, au secrétaire de la F3SCT spéciale académique et au conseiller de prévention)</i>
Assistant de prévention		
Chef de service de la DSDEN / Rectorat		
Direction DSDEN / Rectorat		

Coordonnées :

- RECTORAT : ce.sga@ac-grenoble.fr
- secrétaire de la FSCT spéciale académique CHSCTS : fs-csa-sec@ac-grenoble.fr
- conseiller de prévention du département : conseiller-prevention-acad@ac-grenoble.fr

**Date de mise à disposition de la réponse à l'agent ou l'utilisateur dans les meilleurs délais
(délai préconisé 15 jours après réception de la fiche)**

INSTITUTION PROPRIETAIRE

Date de prise de connaissance de la fiche :

Institution/ Organisme	Observations éventuelles / Suggestions relatives à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail / Solutions apportées en interne (à préciser)	Suites données <i>(transmission dans tous les cas à la structure)</i>

**Date de réponse et de retour de la fiche au service RECTORAT dans les meilleurs délais
(délai préconisé 15 jours après réception de la fiche)**

Avis des instances

Examen de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail spéciale académique :

Date :

Avis :